



Comité Départemental de Badminton 07-26

Règlement du Circuit Départemental Jeunes

Saison 2026-2027

1	PRINCIPES GÉNÉRAUX	2
1.1	Objet	2
1.2	Calendrier et accueil des TDJ	2
2	RÈGLEMENT	2
3	CRITÈRES DE PARTICIPATION	2
3.1	Licences	2
3.2	Catégories d'âge	2
4	MODALITÉS D'ORGANISATION	2
4.1	Demande d'autorisation	2
4.2	Inscriptions	3
4.3	Déroulement	3
4.4	Horaires	4
4.5	Tableaux	4
4.6	Scorage des matchs	4
4.7	Récompenses	4
4.8	Accompagnateurs	5
5	CLASSEMENT DU CIRCUIT	5
6	LITIGES ET RÉCLAMATIONS	5

1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

1.1 Objet

Le « Circuit Départemental Jeunes » constitue un circuit de plusieurs compétitions (étapes) par saison appelées « Trophée Départemental Jeunes » (TDJ).

Tous les TDJ sont des compétitions fédérales homologuées.

Le présent règlement a pour objet de définir les conditions de participation, les modalités d'organisation et le déroulement sportif des TDJ.

1.2 Calendrier et accueil des TDJ

Un club pourra demander à accueillir la gestion d'un ou plusieurs Trophées Départementaux Jeunes, mais la priorité sera donnée à un accueil annuel par club et à une équité géographique.

Une réunion se tient en fin de saison pour valider les candidatures recueillies.

2 RÈGLEMENT

Les Trophées Départementaux Jeunes se déroulent selon les règles fédérales relatives aux compétitions et dans le respect du présent règlement.

Un Règlement Complémentaire, validé par le juge-arbitre de l'étape, complète ces dispositions vis-à-vis des conditions locales d'organisation.

3 CRITÈRES DE PARTICIPATION

3.1 Licences

Seuls peuvent être admis à participer à une étape les joueurs licenciés à la FFBaD dans un club du Comité 07-26, pour la saison en cours et ne faisant l'objet d'aucune suspension, aux dates auxquelles se déroule l'étape.

A titre dérogatoire et sur demande motivée, un club se situant dans un [autre Département limitrophe ou de la ligue AURA](#) pourra solliciter l'inscription d'un ou plusieurs joueurs. Ceux-ci ne sont pas prioritaires et viennent compléter les tableaux si le nombre de participants le permet.

3.2 Catégories d'âge

Les TDJ sont ouverts aux catégories [minibads](#), poussins, benjamins, minimes, cadets et juniors.

[Il n'y aura pas de tableau spécifique minibad mais ils/elles peuvent se surclasser en tableau poussin.](#)

Les joueur(se)s pourront s'inscrire dans leur catégorie d'âge ou la catégorie d'âge directement supérieure.

En cas de demande de surclassement au-delà de la catégorie d'âge directement supérieure par le(s) joueur(se)s ou l'organisateur de l'étape, il faudra consulter l'Equipe Technique Départementale [via l'Agent de Développement du Comité](#).

4 MODALITÉS D'ORGANISATION

4.1 Demande d'autorisation

Le Comité est en charge de la demande d'autorisation de compétition sur Poona [et de l'initialisation du tournoi sur Badnet](#).

De ce fait, le club organisateur doit désigner :

- Le GEO (Gestionnaire Et Organisateur de Compétition)
- Le ou les Juge(s) Arbitre(s)

Dans la mesure du possible, le Comité proposera un JA d'un club drômardéchois sur chaque TDJ. Les clubs ont la possibilité de proposer un JA différent.

Les indemnités, les frais de déplacement et les frais annexes de juge arbitrage sont à la charge du club organisateur.

La rédaction du Règlement Complémentaire du TDJ est de la responsabilité du club organisateur (un modèle est fourni par le Comité en début de saison).

4.2 Inscriptions

Le comité initie le tournoi sur Badnet, la délégation du tournoi sera ensuite faite via le GEO principal nommé.

Le comité prend en charge les frais bancaires (inscriptions possibles en ligne uniquement), et une fois le tournoi passé, reverse aux clubs les inscriptions des joueurs ayant participé après prélèvement de 2€/joueur (hors joueurs licenciés dans le club qui accueille l'étape).

La réception des inscriptions est de la responsabilité du club organisateur.

Le prix de l'inscription pour les TDJ est voté en Comité d'Administration.

Le montant de l'inscription pour un TDJ, est de 8€ pour un tableau et 11 € pour deux tableaux et 12€ pour 3 tableaux.

Les joueur(se)s pourront s'inscrire sur un, deux ou trois tableaux selon le format de TDJ proposé.

4.3 Déroulement

La confection des tableaux et de l'échéancier sont faits par le club organisateur qui demande l'avis du comité par son Agent de développement (en lien avec l'ETD et la Commission Jeunes, par soucis d'homogénéité des différentes étapes) puis l'aval du JA pour l'envoi des convocations.

L'échéancier devra être fait pour privilégier les matchs des catégories les plus jeunes (poussins, benjamins) sur la première partie de journée (finales incluses) puis des autres catégories sur la seconde partie de journée.

La date limite d'inscription des joueurs est conseillée à J-20 (J étant la date du jour du TDJ).

Les tableaux devront être confectionnés par l'organisateur entre J-20 et J-15.

Un premier envoi des convocations est **expressément demandé** à J-7.

Tous les matchs se jouent en volant plumes homologuées par la FFBaD.

Conformément aux dispositions fédérales :

Les volants hybrides et synthétiques classés « standard » sont autorisés jusqu'au niveau R, uniquement avec accord des joueurs, et ne peuvent pas être volants de référence.

- En cas de désaccord, le volant plume reste prioritaire. Si le désaccord persiste, le volant officiel du tournoi s'impose.
- Les volants synthétiques classés « élite » sont utilisables comme les plumes élite, y compris comme volant de référence.

Les volants sont à la charge des joueurs (répartis équitablement) sauf indication contraire de la part de l'organisateur du tournoi.

Le club organisateur devra avoir en vente dans sa salle, les volants homologués déclarés dans le Règlement Complémentaire, en cas de litiges.

Si le nombre de joueur(se)s inscrits était insuffisant dans une catégorie, le club organisateur se réserve le droit de regrouper celle-ci avec une catégorie directement supérieure ou inférieure, en accord avec le JA et en prenant en compte les niveaux de chacun (en accord avec les responsables des clubs).

Le coaching lors des matchs est autorisé uniquement lors des pauses à 8 points et en fin de set. Le coaching entre les points est interdit. **Le dispositif de placement des zones d'attente des coachs est présenté en Annexe 1.**

4.4 Horaires

Pour tous les TDJ, les matchs ne devront pas débuter avant 9h00 ni être lancés après :

- 20h30 pour un jour de compétition suivie d'un jour férié (samedi par exemple)
- 18h30 si ce n'est pas le cas.

4.5 Tableaux

Les tableaux de simple seront répartis comme suit :

- Tableaux intergenres obligatoires en poussins et benjamins
- Tableaux féminins et masculins séparés pour minimes, cadets, juniors sauf sur proposition de l'ETD

Les tableaux de :

- Doubles Hommes,
- Doubles Dames,
- Doubles Mixtes (dans le cas des TDJ sur 2 journées)

Sont proposés selon les dates et propositions de la Commission Jeunes lors de l'établissement du calendrier.

Les tableaux des TDJ se dérouleront impérativement avec une première phase qualificative sous forme de poules (des séries appelées TOP A, TOP B etc peuvent être créés pour répartir de façon homogène les joueur(se)s d'une même catégorie d'âge), avec 2 sortants par poule si plus d'une poule.

Pour le placement dans les tableaux des poussins, leur CPPH n'étant pas visible, se référer au « Top » de la catégorie concernée visible sur [myFFBaD](#) (filtre par Ligue AURA, Comité 07-26, à la date du tirage au sort).

Une fois la phase de poule effectuée, le tournoi de chaque catégorie se déroule en tableau par élimination directe jusqu'à la finale.

Aucune « petite finale » départageant le 3ème du 4ème ne pourra être organisée.

Les matchs se déroulent en 2 sets gagnants de 15 points conformément aux modifications réglementaires en place au 01/09/2026.

4.6 Scoring des matchs

Pour sensibiliser nos jeunes à l'arbitrage, les matchs pourront être scorés par les joueurs selon le principe suivant :

- Le gagnant d'un match en phase de poules score le match suivant sur le terrain où il vient de gagner
- Le perdant d'un match en phase d'élimination directe score le match suivant sur le terrain où il vient de perdre

L'attention aux organisateurs est portée sur le fait de privilégier le bon enchaînement des matchs en veillant au fait que les joueurs nécessitent un temps de repos en dehors des terrains (le scoring ne doit ni gêner ce temps de repos ni perturber la continuité du tournoi).

Tous les matchs des catégories poussins seront scorés par des jeunes expérimentés ou des adultes permettant de veiller au bon déroulement du match dans un but d'accompagnement des jeunes joueurs vers l'autonomie. Les organisateurs sont invités à prévoir un pool d'accompagnateurs à ce titre.

4.7 Récompenses

Le Comité fournira des médailles pour tous les vainqueurs et finalistes de chaque tableau. Le club organisateur peut proposer une récompense supplémentaire en qualité et en rapport de ses moyens.

Les joueurs ne pourront pas être récompensés par : de l'argent, de l'alcool et/ou du tabac.

4.8 Accompagnateurs

En application de la réglementation ministérielle sur l'accompagnement des mineurs, les joueurs doivent être accompagnés d'au moins un représentant majeur, présent pendant la durée de la compétition. Le représentant du joueur se doit d'être à ses côtés au moment du pointage des présents et de la vérification d'identité.

Le juge-arbitre interdira la compétition aux joueurs se présentant sans responsable majeur à la compétition. Si une délégation de responsabilité est donnée au représentant d'un autre club présent, celui-ci doit en attester par une lettre écrite remise au juge-arbitre lors du pointage des présents.

5 CLASSEMENT DU CIRCUIT

La mise en place d'un classement annuel (actualisé après chaque TDJ) visant à **mettre en avant** en fin de saison les joueur(se)s et **clubs** les plus réguliers dans leurs résultats mais également leur participation.

Voici les points prévus selon le niveau atteint par le(s) participant(e)s dans chaque tableau **par catégorie d'âge** :

	TOP A	TOP B	TOP C
Vainqueur	20	15	10
Finaliste	15	10	
Demi-finalistes	10	5	
Poule (par match gagné)	3	3	3
Poule (par match perdu)	2	2	2

En cas de poule unique : 1^{er} de poule = vainqueur, 2nd = finaliste, 3 & 4^{ème} Demi-finalistes.

Ce classement ne décerne pas les titres de Champions Départementaux qui seront décernés dans la compétition dédiée à cet effet.

Des récompenses (du type bon d'achat ou équivalent) seront attribuées en fin de saison aux 5 premiers joueur(se)s de chaque tableau (toute catégorie d'âge confondue).

6 LITIGES ET RÉCLAMATIONS

Les réclamations éventuelles doivent être signalées au Juge-Arbitre et notées sur la feuille de score ou envoyées par écrit au Comité (commission.jeunes@badminton-ardeche-drome.fr) dans les 5 jours suivant la compétition.

Toute réclamation sera présentée et discutée lors du Conseil d'Administration du Comité.

Document rédigé par la Commission Jeunes, le 05 septembre 2026, **revu le 23/09**

Approuvé par le CA le 25 septembre 2026

Comité Départemental de Badminton Ardèche-Drôme

71 rue Latécoère, 26000 VALENCE

Tél : 04 75 75 47 57

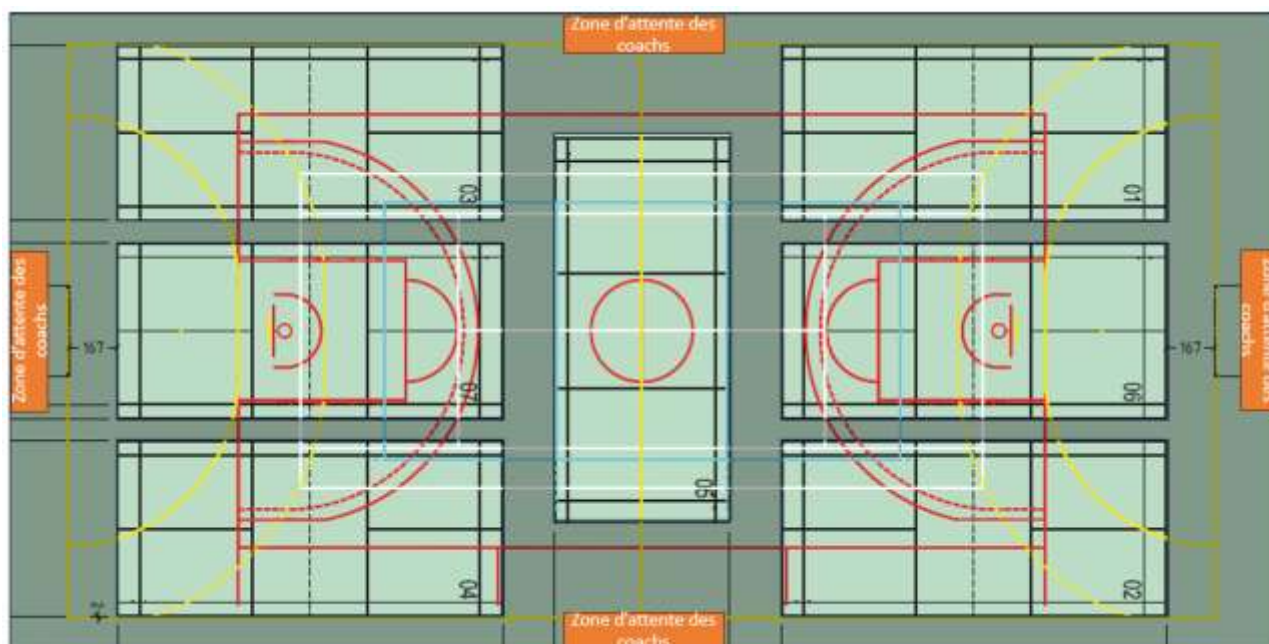
Mail : commission.jeunes@badminton-ardeche-drome.fr

Site : www.badminton-ardeche-drome.fr

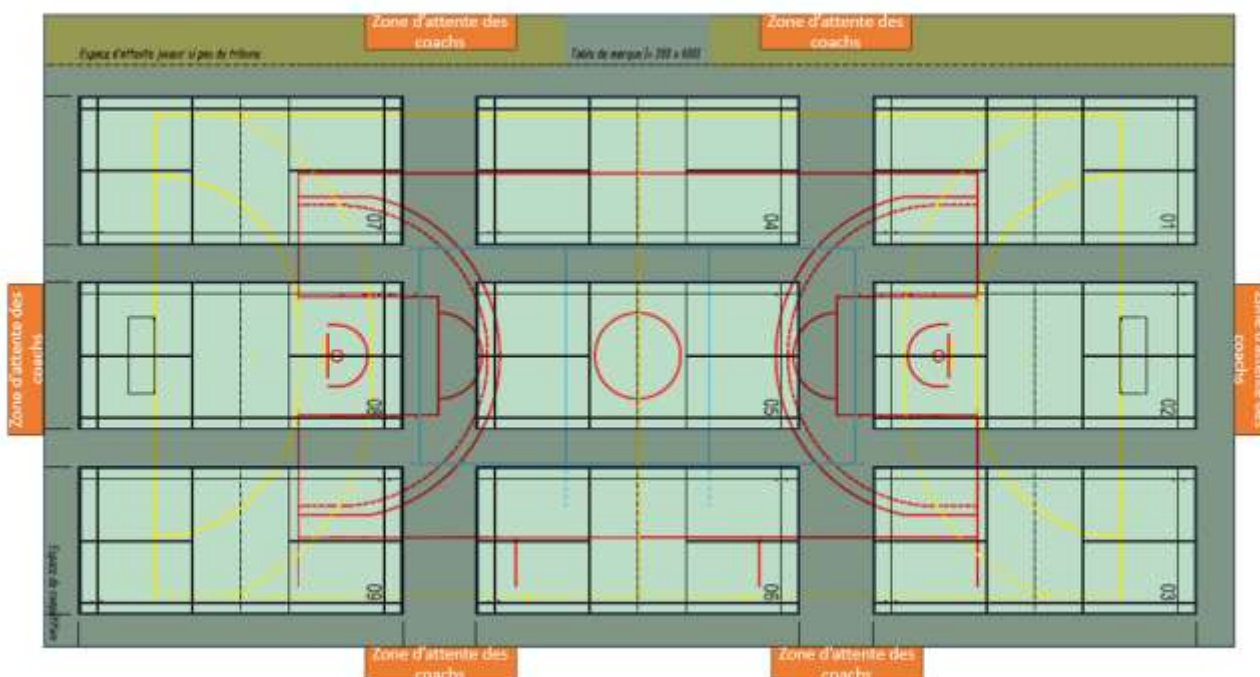
A1. ANNEXE 1

Afin de garantir une équité dans l'accueil des jeunes lors des TDJ, la mise en place de zones d'attente (matérialisées par des bancs ou chaises destinés à recevoir les coachs dans les périodes de jeu de leur joueur) est recommandée comme suit :

Cas d'un gymnase avec 7 terrains



Cas d'un gymnase avec 9 terrains :



Pour rappel les chaises ou bancs dédiés à ces zones d'attente doivent être à plus de 1,5m de la ligne du fond du terrain et à plus de 1,05m de la ligne latérale.